

Néoliane

SANTÉ & PRÉVOYANCE

Remboursements et prestations:

Centre de gestion NEOLIANE

BP. 90051 - 31602 Muret cedex

Tél.: 01 40 89 15 85 / Fax : 05.61.51.27.14

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Email : neoliane@owliance.com

N° Adhérent SANTE : 455446

DEVIS

M BOUKADA ABDELKADER
CHATEAU ST JACQUES B 01
56 BD DE LA VALBARELLE
13011 MARSEILLE

Etabli par votre conseiller mutualiste : TEODORA SPASOVA

Le : 23/04/2021

Bénéficiaire du devis : M BOUKADA ABDELKADER

Adhérent n° 455446

Veuillez trouver ci dessous le détail conforme au devis établi par votre praticien le 23/04/2021 pour un montant total de 6 650,00€

* Sous réserve des soins en cours, la mutuelle se réserve le droit de vous réclamer le remboursement du trop perçu sur le ticket modérateur dans le cadre d'un adhérent couvert à 100% par la Sécurité Sociale

N° Elément	ACTE	Dépense	Rbt. SS	Autre rbt	Rbt. Mutuelle *
14	PROT FIXE RAC 0	500,00	84,00	0,00	416,00
15	PROT FIXE RAC MODERE	550,00	84,00	0,00	96,00
11	PROT FIXE RAC 0	500,00	84,00	0,00	416,00
12	PROT FIXE RAC 0	500,00	84,00	0,00	416,00
13	PROT FIXE RAC 0	500,00	84,00	0,00	416,00
2425	PROT AMOVIBLE RAC MODERE	1 300,00	142,98	0,00	163,40
21	PROT FIXE RAC 0	500,00	84,00	0,00	416,00
22	PROT FIXE RAC 0	500,00	84,00	0,00	416,00
23	PROT FIXE RAC 0	500,00	84,00	0,00	416,00
4647	PROT AMOVIBLE RAC MODERE	1 300,00	142,98	0,00	163,40

Néoliane

SANTÉ & PRÉVOYANCE

Remboursements et prestations:
Centre de gestion NEOLIANE

BP. 90051 - 31602 Muret cedex

Tél.: 01 40 89 15 85 / Fax : 05.61.51.27.14

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Email : neoliane@owliance.com

N° Adhérent SANTE : 455446

DEVIS

M BOUKADA ABDELKADER
CHATEAU ST JACQUES B 01
56 BD DE LA VALBARELLE
13011 MARSEILLE

Etabli par votre conseiller mutualiste : TEODORA SPASOVA

Le : 23/04/2021

Bénéficiaire du devis : M BOUKADA ABDELKADER

Adhérent n° 455446

N° Elément	ACTE	Dépense	Rbt. SS	Autre rbt	Rbt. Mutuelle *
	Total	6 650,00	957,96	0,00	3 334,80€

PART RESTANT A VOTRE CHARGE : 2 357,24 Euros.

Attention :

CE DEVIS NE VAUT PAS PRISE EN CHARGE

Votre garantie prévoit une limite par an et par bénéficiaire.

Notre participation, ci-dessus définie, ne tient pas compte des précédents devis.

Le remboursement des prestations Mutuelle est défini pour l'année civile en cours.

Sous réserve des droits ouverts

Pour les actes non remboursés par la sécurité sociale : il est impératif de fournir une facture originale acquittée et tamponnée.

devis valable 3 mois